

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997. Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Appartement Nombre de Pièces : 2 Etage : 1er Référence Cadastre : NC	Adresse : Les Jardins de la Traille 1181 chemin de Brantes 84700 SORGUES Porte : C 14 Propriété de: Monsieur ENGUIENTA Pierre-Marie 26 Lotissement Molinard 97222 BELLEFONTAINE Mission effectuée le : 12/01/2021 Date de l'ordre de mission : 11/01/2021 N° Dossier : 23242 ENGUIENTA C
--	---

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 42,37 m²

(Quarante-deux mètres carrés trente-sept)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Entrée	1er	1,680 m ²	0,000 m ²
Salle de bain/WC	1er	4,800 m ²	0,000 m ²
Séjour/Cuisine	1er	24,113 m ²	0,000 m ²
Chambre	1er	11,772 m ²	0,000 m ²
Total		42,365 m²	0,000 m²

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Balcon	1er	7,023 m ²
Total		7,023 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par D.T.I.G EXIM EXPERTISES qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Le Technicien : Pascal GUEBHARD	à APT, le 13/01/2021 Nom du responsable : GUEBHARD Pascal
 <p style="font-size: 0.8em; margin-top: 10px;"> ex'im SAS DTIG au capital de 1500€ 187 Rue des Marchands 84400 APT Tel: 04 90 04 04 05 RCS Avignon 794 299 164-APE: 7120 B </p>	

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis N°1

